

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL745

présenté par
M. Dussopt, rapporteur
à l'amendement n° CL741 du Gouvernement

ARTICLE 12

Supprimer les deux premiers alinéas.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination : le chapitre II débute avant l'article 10.